

EXTRAIT DE PÉTITION
(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signé par 882 citoyens de la municipalité de Rouyn-Noranda

Les faits invoqués sont les suivants :

Attendu qu'un groupe de commerçants en faveur de la dissolution de la SDC du centre-ville de Rouyn-Noranda a déposé au cours de l'année 2005, deux (2) demandes de référendum à la municipalité ;

Attendu que ce même groupe se prépare à demander un 3^e référendum dès le 14 septembre 2006; (soit dès la fin de la période de 6 mois requise en vertu de la loi sur les cités et villes) :

Attendu les coûts que représentent ces procédures abusives pour l'ensemble des contribuables de la municipalité;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

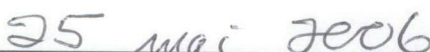
Pour ces motifs :

Nous, soussignés, contribuables de la Ville de Rouyn-Noranda, demandons à la Ministre des Affaires municipales et des Régions de modifier la loi afin que les coûts générés par la tenue d'un référendum pour la dissolution d'une Société de développement commerciale, soient assumés par la partie qui le demande et non pas par l'ensemble des contribuables.

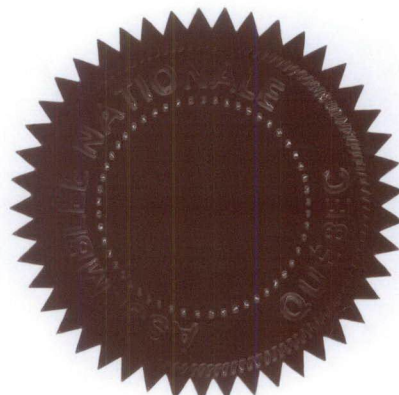
Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.



(Signature du député)



(Date)



Pétition

Attendu qu'un groupe de commerçants en faveur de la dissolution de la SDC du centre-ville de Rouyn-Noranda a déposé au cours de l'année 2005, deux (2) demandes de référendum à la municipalité;

Attendu que ce même groupe se prépare à demander un 3e référendum dès le 14 septembre 2006;(soit dès la fin de la période de 6 mois requise en vertu de la loi sur les cités et villes);

Attendu les coûts que représentent ces procédures abusives pour l'ensemble des contribuables de la municipalité;

Pour ces motifs:

Nous, soussignés, contribuables de la Ville de Rouyn-Noranda, demandons à la Ministre des affaires municipales et des Régions de modifier la loi afin que les coûts générés par la tenue d'un référendum pour la dissolution d'une Société de développement commercial soit assumé par la partie qui le demande et non pas par l'ensemble des contribuables.

Nom	Adresse	Signature
ROGER CADUETTE	309 LARIVIERE	R. Caduette
André Bouchard	45 Du Ruisseau Etan	André Bouchard
Denis Goffroy	169 Chemin Tremoy	Denis Goffroy
Durfaise Dagnon	225, Lafontaine	Durfaise Dagnon
Valérie Gircaud	494 Pl. des Crables RN	Valérie Gircaud
Michelle Côté	Bellecombe	Michelle Côté
Manon Demers	Rouyn-Noranda	Manon Demers
Melissa Gagnon	Rouyn-Noranda	Melissa Gagnon
Lise Parvet	Rouyn-Noranda	Lise Parvet
GENEVIEVE GUIMOND	Rouyn-Noranda	Genevieve Guimond
VIOLAINE LAFORTUNE	Rouyn-Noranda	Violaine Lafortune
NATALIE MARSAN	ROUYN-NORANDA	Natalie Marsan
Sylviane Leclerc	Rouyn-Noranda	Sylviane Leclerc
Josée Rivest	Rouyn-Noranda	Josée Rivest
S. Min	Rouyn-Noranda	SERBI DION

